

Questions orales

LE DROIT À L'EXPORTATION DU BOIS D'OEUVRE

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il doit savoir que la page 34 de la version préliminaire de l'accord de libre-échange confirme une mesure protectionniste américaine importante, à savoir le droit à l'exportation de 15 p. 100 touchant le bois d'oeuvre. Le vice-premier ministre sait que son gouvernement a promis aux Canadiens que ce droit serait supprimé dans le cadre d'un accord de libre-échange. Par conséquent, peut-il assurer aux Canadiens que son gouvernement a officiellement fait part au gouvernement américain de son intention de négocier la suppression de ce droit à l'exportation?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je souhaite que le député précise à quel moment le gouvernement actuel a déclaré qu'à la suite des négociations, le droit de 15 p. 100 sur les exportations de bois aux États-Unis serait supprimé. À l'heure actuelle, des négociations sont en cours entre le gouvernement fédéral et les provinces en vue d'instaurer des mesures de remplacement pour supprimer ce droit à l'exportation. C'est ce qui se passe en ce moment. Une chose est certaine, l'accord garantit que cela ne se produira plus.

● (1500)

LA FERMETURE DE SCIERIES

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, le gouvernement sait que ce droit de 15 p. cent a déjà entraîné la fermeture de plusieurs scieries du nord de l'Ontario. En fait, celle de Hudson ferme ses portes aujourd'hui, ce qui signifie la perte de près de 300 emplois car la société va mettre ses employés à pied pour une période indéterminée.

Le premier ministre a annoncé un programme d'adaptation pour les secteurs auxquels le libre-échange va nuire. Les scieries qui ont fermé en raison des premières concessions accordées par le gouvernement seront-elles dédommagées et obtiendront-elles de l'aide en vertu de ce programme?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, si le député avait l'honnêteté d'examiner de plus près la situation des scieries qui ont fermé, dont j'ai la liste sous les yeux, il constaterait que celles-ci tournaient déjà à perte depuis un certain temps. Leurs opérations étaient inefficaces. La production du bois d'oeuvre doit atteindre un niveau record cette année. Ces scieries n'ont pas fermé à cause du droit à l'exportation de 15 p. 100.

Quand la province récupère le montant des droits payés, elle peut très bien utiliser les fonds pour aider les travailleurs déplacés lors de la fermeture des scieries.

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

L'IMPACT DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES À LA PAPETERIE DE MATANE SUR LES AUTRES PAPETERIES—L'OPPORTUNITÉ D'ÉTABLIR UNE NOUVELLE PAPETERIE

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du développement régional. Étant donné qu'à l'usine Abitibi Price de Kénogami à Jonquière, on est en train d'investir 150 millions de dollars afin de produire un papier fin supercalandré, soit le même qui serait produit à Matane et ce, sans aucune subvention du gouvernement fédéral, est-ce que le ministre peut m'indiquer si les études de marchés qui sont présentement analysées par nos hauts fonctionnaires démontrent qu'il y a place pour une nouvelle papeterie dans ce même secteur d'activité, et est-ce que l'on s'assure de l'impact que pourraient impliquer des subventions du gouvernement fédéral à la papeterie de Matane sur les autres papeteries déjà existantes, dont celle de Kénogami et ses 1 200 employés?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): J'aimerais dire à mon collègue, monsieur le Président, qu'on a complété toutes les études sectorielles nécessaires, comme on le fait dans tous les dossiers d'ailleurs, qui sont acheminés au MEIR, pour s'assurer que les marchés, la demande est bel et bien là pour accommoder toute entreprise que l'on voudrait bien subventionner d'une façon ou d'une autre, soit à travers des programmes déjà existants ou des subventions spéciales.

Alors, ces études ont été complétées et, évidemment, elles font partie du dossier qui va donner lieu à l'annonce qui va être faite très bientôt.

* * *

L'ÉNERGIE

LE LIBRE-ÉCHANGE—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, depuis le début de la période des questions orales, le vice-premier ministre fait référence à la question de l'énergie et s'improvise spécialiste. Donc, je lui demanderais des clarifications en ce qui concerne l'hydro-électricité.

J'aimerais demander au vice-premier ministre... à la page 17 de l'Entente, le Canada accepte de renoncer au contrôle des prix discriminatoires des exportations d'électricité. Est-ce que cette section-là va permettre au gouvernement du Québec et notamment à l'Hydro-Québec de continuer d'imposer des prix aux Américains trois fois plus élevés qu'aux consommateurs Québécois? Est-ce que cet article-là va permettre aussi à Hydro-Québec de faire des rabais d'intérêts en faveur du développement régional? Est-ce que le vice-premier ministre ou le ministre des Finances pourrait me donner des précisions?